



PAR COURRIEL

Montréal, le 26 janvier 2021

Monsieur Jean-François Roberge  
Ministre de l'Éducation  
1035, rue de la Chevrotière, 16<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet : Demandes des enseignantes et enseignants de Montréal**

Monsieur le Ministre,

Les derniers mois ont été difficiles pour tout le Québec, ce qui inclut bien évidemment les enseignantes et enseignants. À cet effet, je ne crois pas avoir besoin de vous rappeler que les écoles figurent parmi les principaux milieux d'éclosion.

Le milieu de l'éducation a été pris de court par la pandémie. Les profs ont dû s'adapter tant bien que mal et faire preuve de beaucoup de créativité. Ils ont répondu présents, malgré le manque de cohérence et de transparence dans les décisions prises par nos institutions publiques. Le retour des fêtes en est le plus récent exemple.

Réunis en assemblée, nos membres, investis et engagés, ont partagé leurs inquiétudes et leurs réserves vis-à-vis des mesures actuellement en place. En ayant l'objectif de maintenir les écoles ouvertes et fonctionnelles dans un environnement sécuritaire, ils ont formulé un certain nombre de demandes que nous considérons comme très légitimes.

Voici les demandes, regroupées par thème, qui sont adressées à votre ministère par les enseignantes et enseignants membres de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

**A. Santé et sécurité**

1. Que les masques de procédure soient obligatoires pour tous et que ces derniers ne soient pas distribués par les enseignantes et enseignants afin de ne pas alourdir davantage leur tâche ;
2. Qu'un système de dépistage accéléré soit implanté, dans les cas d'éclosions, pour le personnel et les élèves des établissements scolaires, par la mise en place de cliniques de dépistage mobiles organisées sur le terrain des établissements ;
3. Que des tests soient effectués sur une base régulière pour les profs en établissements spécialisés, étant donné les risques de contagion plus importants dans ces milieux, comme c'est le cas pour le milieu de la santé ;
4. Que le gouvernement s'assure de la qualité de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) distribué aux profs des établissements et des classes spécialisés ;

5. Qu'une priorité soit accordée au personnel de l'éducation, à titre de travailleurs de services essentiels, sur la liste des personnes vaccinées et qu'ils reçoivent davantage d'information au sujet de leur rang de priorisation ;
6. Que soient systématiquement retirés du milieu scolaire, de manière préventive, les élèves ayant des symptômes s'apparentant à la COVID-19 ;
7. Que soit donnée la permission aux élèves de faire l'école virtuelle, si les parents en font la demande, afin de permettre la diminution du nombre d'élèves dans les classes ;
8. Que puissent être retirés de façon préventive, s'ils en font la demande, les enseignantes et enseignants de 65 ans et plus.

#### **B. Ventilation**

1. Que soit rendue publique l'information sur toutes les écoles et tous les locaux qui ont fait l'objet des tests de CO2 et que soient systématiquement condamnés les locaux non conformes jusqu'à ce que les problèmes de qualité de l'air soient réglés.

#### **C. Transparence, reconnaissance et leadership**

1. Que soient énoncées des balises quant à la fermeture des établissements, incluant les écoles spécialisées ;
2. Que soit consentie une prime de risque COVID-19 pour toutes les enseignantes et tous les enseignants dans les établissements ;
3. Que le ministre de l'Éducation démissionne.

En espérant que vous répondrez à nos demandes, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations.

Cordialement,

La présidente,



Catherine Beauvais-St-Pierre  
Alliance des professeures et professeurs de Montréal.